



Ça vaut le coup
d'agir ensemble !!!



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : juin 22

NOM DE L'ÉCOLE : Ste-Edwidge et Ligugé	ÉCOLE : <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE	DATE : Jun 22	NOMBRE D'ÉLÈVES :		NOM DE LA DIRECTION :
			FILLES :	GARÇONS :	Martin Thériault
					PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :
					Martin Thériault

OBJECTIF :

Ce plan s'inscrit dans la poursuite des objectifs de la Convention de gestion et de réussite éducative, plus précisément à l'atteinte du but 4 de la Convention de partenariat : l'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements. Il s'inspire également des valeurs du Projet éducatif de l'école.

NOM DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :

L'équipe-école et la direction

NOTRE SITUATION

<p>NOS FORCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La grande majorité des élèves se sentent en sécurité à l'école. → La très grande majorité des élèves mentionnent ne pas être intimidé à l'école. → Implication et engagement du personnel dans la résolution des conflits. → Collaboration et implication des parents et du milieu. → Empathie des élèves envers les autres, qui s'explique par le fait que l'école est petite et que tous les élèves se côtoient de façon intime au quotidien. → Climat harmonieux et collaboratif de l'école. → Accompagnement et suivis individuels des élèves ayant des difficultés ou des problématiques conflictuelles par la TES ou la psychoéducatrice. → Visite de la psychoéducatrice en classe pour discuter de ce qu'est l'intimidation et comment la prévenir. → Mise à jour annuelle de notre code de vie 	<p>NOS PRIORITÉS D'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Outiller les élèves face aux situations d'intimidation et de violence, avoir des intervenants externes pour discuter de l'intimidation. → Prendre en charge rapidement les situations nommées qui s'apparentent à de l'intimidation. → Informer et accompagner le personnel pour lutter contre l'intimidation. → Faire un suivi avec les élèves impliqués dans une situation d'intimidation (intimidateur/victime) → Informer et outiller les parents concernant l'intimidation et la violence. → Support de la psychoéducatrice pour fournir des outils aux élèves présentant des difficultés particulières. → Accompagnement des élèves dans leur démarche de résolution des conflits (récréations guidées, jeux collectifs, ateliers de discussion). → Maintenir la communication entre les différents intervenants de l'école. → Passation du sondage sur l'intimidation au mois de février pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e.
--	--

- Définir des zones de vulnérabilité sur la cour de récréation et trouver des moyens pour y diminuer les risques de situations d'intimidation (surveillance stratégique, déplacement des adultes, plan de surveillance, etc.).
- Poursuivre la mise en place d'interventions sur la cour de récréation.

VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :

- Diffuser et faire connaître le code de vie de l'école.
- Utiliser un outil de consignation des comportements (positifs ou négatifs) qui nous permet de communiquer rapidement l'information: le passeport.
- Transmettre les documents en lien avec l'intimidation et la violence à l'école (rendre disponible le protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence)
- Appels fréquents et bonne communication maintenue auprès des parents d'élèves présentant des fragilités ou des problématiques au niveau de la violence ou de l'intimidation (autant les intimidés que les intimideurs, s'il y a lieu).

Présenté aux membres du conseil d'établissement de l'école Ste-Edwidge juin 22

